

DROIT D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE:

Pour un certificat de \$1000 ou moins.....	\$2.00
" " " " 2000.....	2.50
" " " " 3000.....	3.00
" " " " 4000.....	4.00
" " " " 5000.....	5.00

DROIT D'INSCRIPTION A LA CAISSE DES MALADES:

Simple bénéfices.....	\$.50
Double bénéfices.....	1.00

LE CANADIEN FRANCAIS COLON

Mgr Ross, Vic. Capitulaire de Rimouski:

"Coloniser, c'est l'œuvre par excellence du Canadien-français. Il en a la vocation. C'est elle qui amena ici nos découvreurs et les fondateurs du pays; elle qui nous rendit possesseurs du sol, nous y enracina et assura notre survivance. Semblable au vigoureux érable qu'il a pris pour symbole, le colon canadien a poussé au sol de la patrie, pour en puiser la sève généreuse, des racines profondes qui l'y ont retenu malgré les orages, et qui lui ont permis de se fortifier, de s'étendre et de se propager. Comme Adam au Paradis terrestre, le Canadien fut placé au Nouveau-Monde pour le cultiver et le garder. C'est en étendant ses défrichements qu'il le garda. Ce que ne put faire le soldat de 1759, le colon canadien le fit: il garda le sol et il le garda français.

"Notre passé est une leçon pour l'avenir. Les peuples, comme les institutions, se développent et, au besoin, se régénèrent par les principes auxquels ils doivent leur origine. Un étranger, qui a compris notre histoire, a écrit ces paroles pleines de sens: "C'est vers l'agriculture que le peuple canadien-français devrait se porter s'il veut conserver son caractère distinctif; étant essentiellement un peuple agricole, on ne saurait trop l'engager à suivre les destinées que Dieu lui a tracées."

"Il y a plus. Chez nous la question nationale est intimement liée à la question religieuse. Toute notre histoire le proclame. Le premier arbre canadien abattu par les Français, sur les rives gaspésiennes, fut transformé en croix et servit de hampe à l'étendard national. Toujours soucieux d'unir dans sa vie la conquête du sol à l'extension du règne de Jésus-Christ, le colon canadien, après sa première trouée dans la forêt, se préoccupa d'élever, près de la cabane de bois rond qui abrite son foyer, la modeste chapelle qui abritera son Dieu, pour devenir le centre et le noyau d'une nouvelle colonie. Suivant ce que nous voyons habituellement dans notre région, ce premier temple rustique sert en même temps d'école. Et c'est derrière la cloison mobile qui le sépare du tabernacle, que le petit Canadien-français, fils de colon, apprend les éléments de sa langue maternelle et les rudiments des connaissances qui ouvrent son intelligence, en même temps que son âme se façonne sous les influences religieuses qui rayonnent du voisinage de l'Eucharistie.

"Ainsi ont commencé, se sont formées et développées ces paroisses canadiennes-françaises qui sont le baae de toute notre organisation, et qui nous ont fait ce tempérament particulier de peuple colonisateur, honnête et foncièrement religieux. A cette organisation qu'on n'a jamais pu entamer, nous sommes redevables de la force d'expansion qui nous distingue. C'est en les multipliant, ces paroisses, au cœur de la forêt qui nous sous notre poussée, que nous conserverons notre unité ethnique, et que nous nous maintenons en mesure d'accomplir la tâche qui nous a été assignée dans le Nouveau-Monde.

"Dans sa forêt, en face des grands spectacles de la nature qu'il admire et qu'il aime, ne comptant que sur son travail, et sentant plus que tout autre qu'il dépend en tout de l'Auteur de la nature qui envoie les fécondantes rosées, les jours ensoleillés, et une germination favorable, le colon respire en effet l'atmosphère la plus favorable à la santé morale. Appliquant toutes ses activités au rude labeur qu'il fait en chançant, accompagné par le murmure des grands vents qui passent à travers la forêt, et le front illuminé par ses flambées d'abatis, toutes ses convoitises se limitent aux bornes de la forêt qui reculent chaque année, devant sa vaillante cognée, pour livrer les trésors que la terre nourricière réserve à sa génération grandissante. Sa vie simple et austère, qui fortifie les muscles, tonifie la poitrine et entretient un sang pur dans les veines, met aussi "du ciel bleu dans l'âme" et des vertus au cœur, plante au foyer des traditions de foi et d'honneur, et prépare à la société des générations robustes qui transportent sur tous les champs de l'activité humaine, "leurs qualités de bûcheurs". Le Premier Ministre de notre Province était l'autre jour, en les faisant siennes, ces paroles qui corroborent les nôtres: "La colonisation est une œuvre essentielle. C'est à elle qu'il faut avoir recours pour placer l'accroissement naturel de nos populations rurales, pour enrayer l'exode vers les villes, pour encourager le retour à la terre et pour conserver la santé physique et morale de notre population".

LES NOTRES NE SONT PAS DES ETRANGERS AU CANADA

Un article remarquable que publie sur les Canadiens-français l'organe de Mgr l'archevêque de Toronto.—Le droit de s'appeler canadien

L'ETUDE DE L'HISTOIRE DU CANADA

L'organe de Mgr Neil McNeil, archevêque de Toronto, publie sous ce titre: "Les Canadiens-français", le très intéressant article ci-dessous qui témoigne d'une largeur de vues tout à l'honneur de son auteur. Lisons:

Si les races de langue anglaise du Canada étudiaient sérieusement l'histoire des premiers jours de ce pays et les origines du Canada français, ils deviendraient plus familiers avec la mentalité des Canadiens-français et lui seraient plus sympathiques. Le Canadien-français se considère lui-même comme le vrai "Canadien", le vrai natif blanc qui ait des droits sur le pays après les tribus indiennes indigènes. Jacques Cartier, navigateur français, découvrit le Canada en 1534. Après lui vint Champlain et Roberval avec d'autres colons français. Des villes françaises furent fondées à Québec et à Montréal. Le pays fut colonisé par des fermiers et des ouvriers français. Des églises furent construites, des communautés religieuses établies, les indiens furent évangélisés par de saints Jésuites français et par de pieux Récollets. Ce régime français "exista pendant plus de deux cents ans", car ce fut en 1759 seulement que Wolfe conquit Québec pour l'Angleterre.

Pendant deux siècles et quart, donc, les Canadiens-français précédèrent les Anglais au Canada. Est-il étonnant ensuite qu'ils se considèrent eux-mêmes les vrais canadiens?" Est-il étonnant qu'ils soient irrités et dégoûtés quand ils sont traités comme des étrangers et des nouveaux-arrivés, par des intrus qui se glorifient de parler anglais? Ils savent que ce mépris pour leurs

sentiments, manifesté par les Anglais, n'est que le résultat de l'ignorance et de l'étroitesse d'esprit et ils en sont profondément et passionnément mortifiés. Les grands noms de Champlain et de Maisonneuve, de La Salle et d'Iberville sont encore présents à leur mémoire pour leur rappeler leur ancienne gloire disparue, et les insultes des conquérants pénètrent dans leurs cœurs comme des traits mortels et empoisonnés. En vérité, dans ce pays qu'ils ont découvert, colonisé et civilisé ils ont au moins droit au respect et à une justice égale! Les Canadiens-français ne sont pas des étrangers en Canada et ils ne sont pas non plus d'origine basse ou suspecte. Sous le grand roi Louis XIV, les plus grands noms de France envoyèrent de leurs descendants coloniser le Nouveau-Monde. Les colons de Montréal et de Québec sont venus de toutes les parties de la France. La Normandie, la Bretagne, la Picardie et la Perche en fournirent la majeure partie. Toutefois la Normandie fournit à elle seule plus de colons que toutes les autres provinces réunies; si bien que le Canada du dix-septième siècle, pourrait être appelé une colonie normande. Les régistes des églises canadiennes-françaises qui ont été tenus avec un soin jaloux, prouvent que plus de la moitié des colons qui vinrent s'établir en Canada durant la décennie qui suivit 1664, étaient d'origine normande tandis qu'en 1680 on croyait que les quatre cinquièmes de la population de la Nouvelle-France avaient du sang normand dans les veines. William Bennett Munro dit: "L'élite de la colonie et les marchands venaient surtout de Paris et leur présence donnait à la petite colonie de Québec, un caractère de galaté parisienne; mais le normand dominait aux champs. Sa race a contribué largement à la formation de l'élément rural."

Et les Normands, dit-on, furent toujours une race chevaleresque hautaine et conquérante qui devinrent chaque fois, les aristocrates et les nobles des pays qu'ils conquéraient!

Imaginez maintenant les sentiments qui agitent cette orgueilleuse race normande du Canada quand ils se trouvent en présence d'un ramassis d'étrangers qui s'arrogeaient toute la gloire du pays et réclamaient pour eux-mêmes toute la loyauté et tout le pouvoir gouvernemental! Encore une fois nous disons: "étudiez l'histoire des premiers temps de la colonie et rendez vous compte par vous-mêmes de ceux qui ont le plus de droits de s'appeler "les vrais canadiens!"

ACCUSE DE RECEPTION

Québec, 25 Sept. 1919.

M. Alfred St-Cyr,
Trés.-Gén.
Alliance Nationale,
Montréal.

Cher Monsieur,

Veillez trouver inclus le certificat de feu Joseph St-Pierre. J'ai complété et fait signer à l'endos la quittance par Mme St-Pierre, qui vous remercie beaucoup pour la promptitude à régler cette réclamation.

En vous remerciant, moi-même.

Je suis votre tout dévoué,
JOSEPH DUBUC, Percepteur,
102 rue St-Malo,

Québec.